

## FICHE DE POSTE

### DIRECTEUR GENERAL DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT ETIENNE

---

#### Présentation synthétique du CHU de Saint-Etienne :

Le CHU de Saint-Etienne, établissement support du GHT Loire, est l'établissement de référence et de recours du territoire de santé Ouest (Loire et Nord-Ardèche) regroupant plus de 800.000 habitants. Sa zone de recrutement s'étend aux départements environnants de la Haute-Loire, du Rhône, de l'Ardèche et de la Drôme. Il s'agit d'un territoire concurrentiel comportant aussi 2 établissements de santé privés lucratifs et un établissement mutualiste, pour un bassin de population restreint.

L'établissement gère également, dans le cadre d'une direction commune, 4 autres établissements de la Loire (le CH de Roanne et les EHPAD de Coutouvre, Montagny et du Pays de Belmont dans le nord du département).

Enfin, un intérim de direction y est actuellement rattaché : l'Institut de Cancérologie Lucien Neuwirth (99 lits).

L'établissement est organisé en 14 pôles d'activités médicales et médico-techniques (1380 ETP de personnels médicaux et 5 340 ETP de personnels non-médicaux employés en 2019).

Il est implanté sur trois sites : l'Hôpital Nord construit dans les années 1970, ainsi que sur deux autres sites pavillonnaires plus près du centre-ville : Bellevue et La Charité. Un projet de SDI comprenant un regroupement des activités sur 2 sites est en cours de mise en oeuvre. Un service de neurologie de 10 places est également implanté à Valence.

#### Capacités (Source : Données SAE 2018):

- 1053 lits et places de médecine (dont 974 sur le site de l'Hôpital Nord, 11 sur le site de Bellevue, 58 sur celui de La Charité et 10 à Valence).
- 160 lits d'USLD (Bellevue).
- 159 lits et places de SSR (dont 11 sur le site de l'Hôpital Nord, 50 sur le site de Bellevue, et 98 sur celui de La Charité).
- 225 lits et places destinés aux prises en charge à temps complet en psychiatrie, et 178 aux prises en charge à temps partiel.

#### Les principaux enjeux stratégiques du CHU de Saint-Etienne :

- **Consolider sa place au sein du territoire :**

Le CHUSE est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire Loire, GHT le plus important au niveau national. Il s'étend sur 3 départements et compte 19 établissements, de tailles et activités très diverses. L'établissement doit asseoir sa position au sein de son territoire, en se positionnant en animation des projets notamment médicaux. Au travers de la mise en œuvre du projet médical partagé du GHT, il doit favoriser la structuration de filières publiques de prises en charge graduées et coordonnées par le déploiement des postes médicaux partagés afin de tenir compte des problématiques de démographie médicale des établissements parties et assurer la continuité des soins, particulièrement pour les spécialités en tension. L'établissement doit

également contribuer à soutenir la gouvernance des établissements et être en mesure d'apporter son appui managérial et technique aux établissements du groupement. Pour ce faire, la direction commune avec le CH de Roanne doit permettre au CHU d'avoir un relai d'animation territoriale du bassin roannais. Enfin, le partenariat avec la médecine de ville mérite d'être renforcé et structuré sur le bassin stéphanois.

L'harmonisation de l'ensemble des règles et pratiques en matière de gestion des effectifs doit être poursuivie au niveau du groupement hospitalier de territoire.

Le pilotage stratégique des activités de recherche devra être renforcé et la recherche clinique de territoire, prenant appui sur le projet médical partagé du GHT, doit être structurée.

- **Mettre en œuvre le schéma directeur immobilier :**

Le schéma directeur immobilier du CHU de Saint-Etienne prévoit un regroupement des activités sur deux sites hospitaliers. Cette réorganisation, accompagnée par l'ARS, nécessite trois opérations immobilières successives, dont la première est en cours, et devra donc être menée à bien dans le respect des coûts prévisionnels. Par ailleurs, la modernisation du bâtiment historique, en terme de confort hospitalier mais également de performance organisationnelle, doit être poursuivie et finalisée.

- **Poursuivre la démarche d'efficience interne de l'établissement :**

En lien avec l'optimisation de la performance immobilière, le CHU de Saint-Etienne doit poursuivre les actions engagées en matière de gestion des personnels médicaux, notamment au travers de la réorganisation et l'uniformisation du fonctionnement des pôles et de leur rôle ; une stricte application de la réglementation en matière de gestion du temps additionnel, de gestion des congés et RTT mais également en assurant une juste adéquation entre les objectifs du nouveau projet médical de l'établissement, les perspectives d'activité et les effectifs médicaux. L'attractivité des postes médicaux du CHU constitue également un enjeu majeur, en lien étroit avec les doyens et la présidente de l'université car la fragilité des équipes médicales du CHU constitue à la fois une zone de risque qualitatif et financier pour les activités de l'établissement mais aussi un frein au soutien aux établissements du territoire.

La gestion des effectifs non médicaux est également un enjeu pour l'établissement : ajustement des effectifs aux nouvelles organisations, projet social à formaliser

Bien que la situation budgétaire de l'établissement soit sur une trajectoire saine depuis plusieurs années, l'accent doit être mis sur le désendettement et la sécurisation de la dette structurée pour ne pas obérer les investissements courants et les opérations majeures.

En matière de qualité et sécurité des soins, la mise en œuvre des recommandations du contrôleur général des lieux de privation de liberté et de la HAS devra se poursuivre au travers de l'exécution des plans d'actions.

